

1^{ÈRE} RÉUNION DU PROTOCOLE DGAC 2023/2027**DÉCLARATION LIMINAIRE**

Monsieur le Directeur général,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour lancer les négociations d'un nouveau protocole social DGAC sur une durée de cinq ans.

Après 3 années de baisse du trafic due à la pandémie de covid, la reprise du trafic permet de relancer un processus qui rythme le dialogue social à la DGAC depuis plusieurs décennies. FO s'en réjouit et prendra toute sa part dans les discussions à venir. Nous veillerons notamment à ce que tous les personnels bénéficient de mesures sociales équitables afin de garantir le pouvoir d'achat.

FO souhaite rappeler que, lors de la sortie du conflit social de septembre 2022, vous avez octroyé différentes mesures aux seuls corps techniques de la DGAC, dont la revalorisation de l'indemnitaire de 3,5% au 1^{er} janvier 2023.

Malgré un engagement de votre part, les autres personnels n'ont malheureusement pu bénéficier d'aucune mesure, alors même que vous aviez les ressources financières. C'est pour cette raison que FO a boycotté le dernier CT DGAC.

Cette situation a généré un grand émoi chez l'ensemble de ces personnels (administratifs, ouvriers, contractuels, Équipement, PNT...) qui se sont sentis exclus alors même qu'ils participent pleinement au quotidien au bon fonctionnement de la DGAC.

Certains de ces personnels représentent les plus bas salaires de la DGAC et de fait, sont beaucoup plus impactés par la crise de l'énergie et l'inflation qui touchent actuellement le pays.

Dans un souci d'équité, FO vous demande une revalorisation de l'indemnitaire de 3,5% au 1^{er} janvier 2023 et la création de la prime de performance pour l'ensemble des personnels de la DGAC qui n'en ont pas encore bénéficié.

Vos représentants FO :

Laurent NOTEBAERT - Vincent BACHELIER - Dominique THOMAS - Mylène ORER - Olivier RICHARD

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO ! <https://fodgac.fr/adherez-a-fo/>

